



Cotisation des Fédérations et Associations

Réglez votre cotisation à l'UMAEL avant le congrès pour devenir membre de l'Union et pouvoir voter lors de l'Assemblée Générale du samedi 23 novembre.

Si vous réglez pour les 4 dernières années en une seule fois, vous pouvez le faire pendant la procédure d'inscription au congrès.

Si votre Fédération ou Association ne paye qu'un an à la fois, vous pouvez envoyer un mail à umael.secretary@lasalle.org avant le 1er novembre 2019.

Association pour les 4 dernières années 200 \$ / Association pour un an : 50 \$

Fédération pour les 4 dernières années 600 \$ / Fédération pour un an : 150 \$